



SNUIPP

Syndicat National Unitaire des Instituteurs , Professeurs des écoles et PEGC

SPECIAL PEGC

Octobre 2011



300 av ste Marguerite 06200 NICE – tel 0492000200-fax 0493552424-mél:snu06@snuipp.fr
Directeur de la publication Gilles JEAN-imprimé au Snuipp

UN VOTE QUI FAIT SENS

Contacts

Secrétaire académique

PASCAL Marie-Elise

Tél : 0493327608

Port : 0672093103

Mèl :

marieelise.pascal@gmail.com

Section Alpes Maritimes

300 av ste Marguerite

06200 NICE

Section VAR

Av Pierre et Marie Curie

831360 LA VALETTE

SNES

Responsable académique

PEGC

Eric MICHELANGELI

164 Bd de la Madeleine

06000 NICE

Tél : 0497118153

Fax : 0497118151

Les élections professionnelles seront un moment important dans l'activité professionnelle des enseignants et donc des PEGC.

Parmi les changements par rapport aux précédentes élections qui ont conforté la position majoritaire des listes SNUipp/SNES/SNEP-FSU au plan national, vous avez noté le passage au vote électronique. Mais ces élections sont également différentes sur le fond. C'est ainsi que les PEGC auront à exprimer 3 votes au lieu d'un seul pour conforter la FSU et ses syndicats comme première fédération de l'Education nationale.

Le vote pour désigner vos représentants dans la CAPA des PEGC est maintenu mais s'y ajoutent deux autres votes pour élire vos représentants au CTM et au CTA. Ces 2 CT sont désormais élus par l'ensemble des personnels et voient leurs compétences et modes de fonctionnement modifiés (voir brochure FSU jointe au bulletin national N°63).

Les dernières publications de l'OCDE et du HCE confirment notre analyse. Toutes les mesures prises ces dernières années (suppressions de postes, recrutement, formation, programmes, éducation prioritaire, carte scolaire, évaluation, socle commun, rythmes scolaires, orientation, apprentissage, autonomie des établissements, évaluation des enseignants...) ne vont pas dans le sens de l'amélioration attendue face aux constats partagés.

Dans le domaine des carrières (conditions de travail, affectation, avancement, salaires, retraite) la dégradation est perceptible par tous, y compris par l'opinion publique.

Les syndicats de la FSU ont appelé et continueront d'appeler aux mobilisations nécessaires face à cette politique dévastatrice qui ne résout rien et creuse au contraire encore un peu plus les écarts entre les enfants et les jeunes selon leur origine sociale.

Parce que cette réalité est insupportable, il est urgent de permettre la réussite de tous et d'améliorer les conditions de travail et la rémunération des enseignants.



**Ensemble, le service public d'Education, on l'aime, on le défend.
En votant pour la liste SNUipp, SNES, SNEP- FSU pour la CAPA
et pour les listes FSU pour les CTM et CTA, on le fait gagner.**

M. Elise PASCAL Bertrand SALOME

JE VOTE PAR INTERNET

**JE NE ZAPPE PAS, JE N'OUBLIE PAS, JE VOTE
pour les listes FSU, première organisation syndicale de l'Éducation Nationale.!**

CAP je vote
SNES FSU
SNEP FSU
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
13 - 20 OCTOBRE
cliquez votez
CT je vote
FSU

Dans l'académie de NICE

Pendant 3 ans, le SNUipp, le SNES et ses élus en CAPA ont œuvré pour...

Informer

- ⇒ Sur la carrière des PEGC, les réformes en cours, les spécificités du collège, le métier.
- ⇒ Par des publications régulières, **spéciales PEGC**
 - **4 bulletins** nationaux par an « les PEGC, le collègue » voir sur <http://www.snuipp.fr/Publications-Les-Pegc-le-College>
 - **2 publications** académiques régulières voir sur <http://83.snuipp.fr/spip.php?article1303>
 - Des **compte-rendus de CAPA**
 - Des **mails réguliers** aux syndiqués
- ⇒ Par des réponses très rapides à toutes vos questions personnelles notamment sur la **RETRAITE**

Revendiquer proposer

- **Promotions** : Déclaration pour demander un ratio de 100% pour le passage à la Classe Exceptionnelle. A cette rentrée, 88% des collègues sont à la C.E. avec un temps d'attente dans la HC qui a considérablement diminué puisque les collègues y accèdent dès la HC5 alors qu'il fallait attendre 4 à 5 ans dans la HC6 il y a quelques années. Reste l'accès à l'indice terminal (voir action ci-contre)
- **Mutations** : Demande du respect du droit à mutation, restreint aujourd'hui par la conjugaison de la suppression massive de postes avec la diminution du nombre de

PEGC (aucun poste disponible dans de nombreuses valences).

Proposition et adoption d'une modification de barème, précédemment inopérant.

- **Postes adaptés** : Le nombre de support est insuffisant et doit être augmenté de manière conséquente au regard du report de 2 ans de l'âge de départ à la retraite et de la suppression des aménagements de fin de carrière de type CPA et de CFA qu'il convient de **réactiver**.

Réunir et consulter la profession grâce à l'interaction offerte par les mails et lors du conseil académique qui réunit vos élus et quelques collègues souhaitant s'investir.

Rassembler et mobiliser à l'occasion des actions nationales et/ou académiques pour la défense du service public d'éducation et de la Fonction Publique, pour dénoncer les réformes inopérantes et sources de dégradation des conditions de travail, pour le maintien du statut et pour défendre un pouvoir d'achat largement en baisse depuis plusieurs années.

Participer à l'action nationale du SNUipp pour le « respect de la parole de l'Etat » quant à l'accès à l'indice terminal 783 pour une majorité de collègues, au même titre que nos collègues certifiés. L'interpellation par les collègues des députés des circonscriptions de notre académie a abouti à des audiences du SNUipp national au ministère.

Siéger dans les CTP pour intervenir notamment sur les moyens attribués aux collègues (DHG) et lors de la réunion sur les ouvertures/fermetures de postes.

Connectez-vous sur
<http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>
pour accéder à votre mot de passe et votre espace électeur



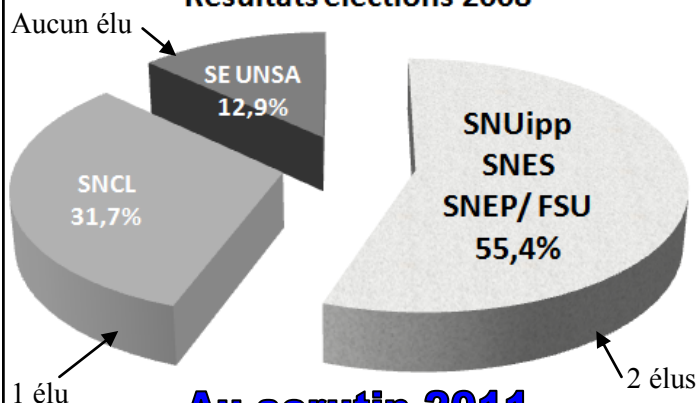
Liens indispensables

Avant de voter

- ▶ Obtenir mon mot de passe
- ▶ Accéder à mon espace électeur
- ▶ Tester la configuration de mon ordinateur
- ▶ Voir la démonstration de vote

Au scrutin 2008
195 PEGC inscrits

Résultats élections 2008



Au scrutin 2011

seulement 93 PEGC inscrits

Amplifions ces résultats

Je ne me laisse pas faire !

JE VOTE !



CAPA PEGC

Elections professionnelles : du 13 au 20 Octobre 2011

Déterminés et unitaires



VOTEZ



PEGC, voter pour la liste SNUipp, SNES, SNEP, c'est se donner des élus compétents et actifs, à l'écoute des préoccupations des collègues, agissant en toute indépendance et en toute transparence contre l'autoritarisme, pour la défense des personnels et du service public. Choisir les listes de la FSU, première fédération de l'enseignement et de la fonction publique d'état, c'est choisir un syndicalisme unitaire et solidaire.

DÉFENDRE L'EMPLOI, LA PROTECTION SOCIALE ET LES RETRAITES

- Revaloriser le métier d'enseignant et le pouvoir d'achat par l'augmentation du point d'indice et la reconstruction de la grille de la fonction publique,
- Rétablir l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans avec, pour une carrière complète, un niveau de pension de 75% du salaire des 6 derniers mois d'activité, sans décote.

REVALORISER LA CARRIÈRE DES PEGC

- Permettre l'accès de tous à l'indice terminal de la classe exceptionnelle,
- Fonder le déroulement de carrière sur l'égalité de traitement et non sur l'individualisation et le mérite.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES FINS DE CARRIÈRE

- Exiger des séquences d'enseignement en groupes d'élèves réduits,
- Libérer du temps pour la concertation et le travail en équipe inclus dans le service,
- Réduire le temps et la charge de travail (15 h de service),
- Aménager les fins de carrière par la réduction progressive des services,
- Prendre en compte la pénibilité de notre métier par le rétablissement d'une Cessation Progressive d'Activité attractive.

CONSTRUIRE LE COLLÈGE DE LA RÉUSSITE POUR TOUS

Un collège qui prenne en compte l'hétérogénéité des élèves, les prépare efficacement à poursuivre leurs études dans les trois voies du lycée, et assure à tous une qualification.

Pour cela nous proposons de :

- Garantir le caractère national des programmes, des évaluations, des horaires disciplinaires incluant des temps en petits groupes,
- Alléger les effectifs (25 maxi, 20 pour l'éducation prioritaire) permettant de varier les situations pédagogiques favorisant les apprentissages et le suivi des élèves,
- Renforcer les dispositifs d'aide afin d'intervenir dans la classe dès que les difficultés se présentent et sans réduire les horaires actuels d'enseignement,
- Revenir à une carte scolaire permettant la mixité indispensable à la réussite de tous,
- Relancer l'éducation prioritaire en maintenant les exigences de contenus.

RAPPEL : 3 votes à effectuer

1. Pour la CAPA Voter liste unitaire SNUipp, SNES, SNEP-FSU

2. Pour le CTA Voter et faites voter pour la liste FSU

3. Pour le CTM Voter et faites voter pour la liste FSU



PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE COLLÈGE

SCRUTIN DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

Liste présentée par



SNES – Syndicat National des Enseignements de Second Degré,
SNEP – Syndicat National de l'Éducation Physique de l'enseignement public,
SNUipp – Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et Pegg,
syndicats de la FSU – Fédération Syndicale Unitaire



SALOME Bertrand



PASCAL M. Elise



GRANGER Sylvie



PEREVERZEFF GASSIN



PSAUTE Gisèle



CARCELLER M. Hélène

1. M. **SALOME Bertrand** - Section XIII - Collège Bonnard, Le Cannet (06)
2. Mme **PASCAL Marie-Elise** - Section III - Collège Romée de Villeneuve, Villeneuve-Loubet (06)
3. Mme **GRANGER Sylvie** - Section XI - Collège Les Mûriers, Cannes La Bocca (06)
4. Mme **PEREVERZEFF-GASSIN Marie-Catherine** - Section XI - Collège Louis Nucéra, Nice (06)
5. Mme **PSAUTE Gisèle** - Section III - Collège Yves Klein, La Colle sur Loup (06)
6. Mme **CARCELLER Marie-Hélène** - Section II Allemand - Collège Les Baous, Saint Jeannet (06)

Dès aujourd'hui, par notre cotisation syndicale, donnons au SNUipp, SNES
les moyens matériels pour continuer d'agir. Syndiquons-nous.